Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-287600027-20260930-2026-DEL-66-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2026
Publication : 30/09/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

DÉLIBÉRATION N°2026-DEL-66

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-cinq septembre deux-mille-vingt-six à 15h00, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 22 Quorum : 17

PRÉSENTS :

Mesdames Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Clotilde EUDIER, Pascale GALAIS, Katherine LAUREAT, Julie LESAGE, Claude LEUMAIRE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Dominique HERVIEU, Dominique TESSIER, Messieurs Antoine AMELINE, Mohamed BERBRA, Christophe BOUILLON, Hervé HUNKELER, Frédéric MARCHE, Jean-Michel MAUGER, Cyril COURTIER, François ROGER, François TIERCE, Jean-Marc VASSE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Eric HERBET (pourvoir à Christophe BOUILLON)

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Nicole AUVRAY, LEFRANCOIS Annie, Virginie RIVIERE, Messieurs Nicolas BERTRAND, Sébastien CORITON, Mario DEMAZIERES, Eric HERBET, Laurent JACQUES, Alexis RAGACHE, Jean-Marie ROYER.

OBJET : Fonctionnement interne et mission obligatoire – Comité Social Territorial Intercommunal- Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail – Représentants des collectivités et établissements – Désignation

- **Vu le code général de la fonction publique,**
- **Vu les résultats du renouvellement du Conseil d'administration du 23 juin 2026,**

- **Considérant qu'il y a lieu d'émettre un avis avant la désignation par le Président des élus issus des collectivités et des établissements employant moins de 50 agents affiliés au sein du CSTI/F3SCT.**

Le Président rappelle que sont placées auprès du Centre de Gestion plusieurs instances de dialogue social dont le Comité Social Territorial Intercommunal (*CSTI*) dont relèvent les collectivités et établissements affiliés employant moins de 50 agents (*art. L. 251-5 du CGFP*).

Le CST connaît des questions relatives notamment (*art. L. 253-5 du CGFP*) :

- à l'organisation, au fonctionnement des services et aux évolutions des collectivités
- aux lignes directrices de gestion
- aux enjeux et aux politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations
- aux orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire
- aux autres questions prévues par la réglementation

Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (*F3SCT*) est également instituée auprès du CSTI (*art. L. 251-9 du CGFP*).

La F3SCT exerce spécialement les attributions prévues en matière de prévention des risques professionnels notamment celles relatives (*art. L. 253-6 et L. 253-5 du CGFP*) :

- à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail,
- à l'organisation du travail,
- au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion,
- aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques,
- à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes.

La F3SCT est réunie par son président à la suite de tout accident mettant en cause l'hygiène ou la sécurité ou qui aurait pu entraîner des conséquences graves (*art. L. 254-3 du CGFP*).

Le CSTI et sa F3SCT se réunissent généralement tous les deux mois au Centre de Gestion, à l'initiative de son président.

Des séances supplémentaires peuvent être exceptionnellement prévues lorsque l'ordre du jour le nécessite.

Au regard des dispositions du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) et de la délibération du Conseil d'Administration en date du 29 avril 2026 :

- -7 représentants titulaires représentant les collectivités et établissements publics et 7 suppléants composent le CSTI et de sa F3SCT

- -Le collège représentant les collectivités et établissements publics a voix délibérative et émet un avis, comme le collège représentant le personnel

Le CSTI et sa F3SCT disposent d'autant de représentants du personnel dont les élections auront lieu le 10 décembre 2026 dans le cadre du renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique.

Le Président du Centre de Gestion ou, à défaut, son représentant désigné parmi les membres de Conseil d'administration assure la présidence du CSTI/F3SCT (*art. R. 254-7 du CGFP*).

Les autres membres représentant les collectivités et établissements publics sont désignés par le Président du Centre de Gestion, après avis du Conseil d'administration, parmi les élus issus des collectivités et des établissements employant moins de 50 agents affiliés (*art. R. 252-31 du CGFP*).

A l'issue du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2026, de nouvelles désignations étaient intervenues dans la mesure où le mandat de représentant des collectivités et établissements au sein du CSTI et sa F3SCT avait pris fin en même temps que celui d'élu local.

Plus généralement, le Président du Centre de Gestion peut désigner à tout moment, après avis des membres du Conseil d'administration, les élus issus des collectivités et des établissements employant moins de 50 agents affiliés.

Pour rappel, le CSTI avait été composé précédemment de la manière suivante :

CSTI
F3SCT
Présidente : Marie-Françoise LOISON
Suppléant : Bastien CORITON

Titulaires	Suppléants
François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE	Denis MERVILLE Maire SAINNEVILLE-SUR-SEINE
Jean-Luc FORT Maire SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	**Sébastien PONTY** Conseiller Municipal SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Fabienne VERHAEGHE Conseillère Municipale BOSC-BORDEL
Dominique HERVIEU Conseillère Municipale SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR	Virginie RIVIERE Maire THEROULDEVILLE

Bastien CORITON Président Syndicat mixte bassins versants Caux-Seine	Jean-Michel MAUGER Maire SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE
Georges MOLMY Maire YQUEBEUF	**Vacant**
Annie LEFRANCOIS Adjointe au Maire CANY-BARVILLE	**Christophe BOUILLON** Président CC Caux-Austreberthe

Désignations suite aux élections locales 2026

Le Président envisage de désigner les élus suivants :

Présidente : Marie-Françoise LOISON
Suppléant : Bastien CORITON

Titulaires	Suppléants
François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE	Denis MERVILLE Maire SAINNEVILLE-SUR-SEINE
Jean-Luc FORT Maire SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	**Sébastien PONTY** Conseiller Municipal SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Fabienne VERHAEGHE Conseillère Municipale BOSC-BORDEL
Dominique HERVIEU Conseillère Municipale SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR	Virginie RIVIERE Maire THEROULDEVILLE
Bastien CORITON Président Syndicat mixte bassins versants Caux-Seine	Jean-Michel MAUGER Maire SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE
Georges MOLMY Maire YQUEBEUF	Vacant : Représentant.e d'une commune de moins de 50 agents Proposition : Monsieur Hervé HUNKELER
Annie LEFRANCOIS Adjointe au Maire CANY-BARVILLE	**Christophe BOUILLON** Président CC Caux-Austreberthe

En vert : nouvelles désignations suite aux élections locales 2026

Le Conseil d'Administration donne, à l'unanimité, un avis favorable à la désignation par le Président, en qualité de représentants titulaires et suppléants des collectivités et établissements publics affiliés de moins de 50 agents, au sein du CSTI/F3SCT, des élus suivants :

Présidente : Marie-Françoise LOISON
Suppléant : Bastien CORITON

Titulaires	Suppléants
François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE	Denis MERVILLE Maire SAINNEVILLE-SUR-SEINE
Jean-Luc FORT Maire SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	Sébastien PONTY Conseiller Municipal SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Fabienne VERHAEGHE Conseillère Municipale BOSC-BORDEL
Dominique HERVIEU Conseillère Municipale SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR	Virginie RIVIERE Maire THEROULDEVILLE
Bastien CORITON Président Syndicat mixte bassins versants Caux-Seine	Jean-Michel MAUGER Maire SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE
Georges MOLMY Maire YQUEBEUF	Monsieur Hervé HUNKELER Maire MONTEROLIER
Annie LEFRANCOIS Adjointe au Maire CANY-BARVILLE	Christophe BOUILLON Président CC Caux-Austreberthe

Le Secrétaire,
Marie-Françoise LOISON

Le Président,
Christophe BOUILLON